



COMMUNIQUE
Paris, le 23/01/2020

RETOUR AUX 90 KM/H : LA CIRCULAIRE DE L'ÉTAT NE CHANGERA RIEN

Dans une circulaire envoyée aux Préfets de France, l'État rappelle les conditions d'émission d'un avis favorable ou défavorable sur le retour aux 90 km/h sur le réseau secondaire français qui est laissé à la libre appréciation des Conseils départementaux. Pour l'association « 40 millions d'automobilistes », il s'agit d'un énième coup de pression de l'État pour empêcher un potentiel retour rapide aux 90 km/h.

Les départements en action

Il y a quelques jours, la Haute-Marne donnait le feu vert de « l'opération retour aux 90 km/h » sur les routes de France. Depuis, les annonces départementales s'enchaînent et plus un jour ne passe sans qu'un département n'annonce son souhait de repasser leurs réseaux structurants à 90 km/h. C'est notamment le cas de la Seine-et-Marne où Patrick SEPTIERS, Président du Conseil départemental, a annoncé le retour aux 90 km/h du réseau portant 60% de la circulation de son département. Les départements de l'Aube, la Charente, l'Hérault, l'Essonne ont entre autres suivi. Et c'est finalement le département du Cantal, poussé par le Parlementaire Vincent DESCOEUR et le Conseil départemental, qui a annoncé son intention d'abroger la réglementation des 80 km/h sur l'intégralité du département.

Une menace inquiétante pour les services de la Sécurité routière et du Premier Ministre

« Depuis 2013, les chiffres sont implacables. La mortalité routière ne baisse pas. Nous avons connu en 2018 et sans doute en 2019 les mêmes tendances d'accidentalité que lors de l'année 2013. Factuellement, aucun bénéfice ne peut donc être décemment accordé à la mesure inique des 80 km/h » souligne Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

Dans un contexte où le Président de la République s'était engagé à revenir sur la mesure en cas d'absence de résultats concrets lors d'une interview réalisée dans une petite école primaire de l'Orne à Berd'huis par Jean-Pierre PERNAUT, il semblerait que les services de la Sécurité Routière veuillent à tout prix empêcher un retour aux 90 km/h dans certains départements qui viendrait détruire une mesure difficilement défendable.

« Imaginez que le Cantal repasse à 90 km/h et que l'on y constate la même tendance d'accidentalité que dans les départements fidèles au Gouvernement et aux 80 km/h, ce serait la fin objective de la mesure. Elle deviendrait encore plus indéfendable » ajoute Daniel QUERO, président de l'association.

Pour « 40 millions d'automobilistes » cette circulaire est donc assimilable à une tentative de pression morale exercée sur les départements afin d'empêcher un retour pourtant inévitable aux 90 km/h. Elle constitue une preuve marquante du manque de considération pour les Parlementaires qui ont souhaité laisser les départements juger au cas par cas de la pertinence de cette mesure.

Près de deux ans après l'instauration de la mesure des 80 km/h, premier détonateur du mouvement « Gilets jaunes », l'association « 40 millions d'automobilistes » demande au Président de la République de mettre fin totalement à cette mesure, fidèle à son engagement dans le Journal de 13h de TF1 du 12 avril 2018 et de revenir à l'ancienne réglementation des 90 km/h qui permettrait néanmoins, sans polémique, d'abaisser certains tronçons dangereux à 70 km/h.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. www.40millionsdautomobilistes.com